

Editorial

À paraître dans *Services Publics* n° 5, 17 mars 2017

Une attaque contre le monde du travail

Entre 2010 et 2014, le salaire médian touché par une vendeuse âgée de 40 ans et comptant dix années d'expérience a subi une baisse significative. Selon les calculs de l'Union syndicale suisse, il est passé de 4710 à 4480 francs par mois à Genève; de 4500 à 4370 francs dans l'Espace Mitelland (Berne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure, Jura); en Suisse centrale, il a carrément dégringolé de 300 francs.

La baisse des salaires n'est pas le seul souci pour les 329 000 salariées travaillant dans le commerce de détail, en grande majorité (67,6%) des femmes. De nombreux emplois sont menacés par le commerce en ligne et les caisses automatiques.

Les plus exposées sont les salariées âgées. Pour celles-ci, retrouver un nouvel emploi en cas de licenciement pourrait se transformer en parcours de la combattante. D'une part, la concurrence est rude sur le marché du travail: on compte aujourd'hui 550 000 personnes au chômage ou en sous-emploi; d'autre part, les chômeurs âgés sont systématiquement discriminés par les patrons.

« À 62 ans, nous sommes usées, délabrées », témoignait une vendeuse le 8 mars dernier. C'est le cas aussi pour des centaines de milliers de travailleuses qui bossent en usine, dans l'hôtellerie-restauration, en EMS, etc. Autant de secteurs dans lesquels la pénibilité, déjà élevée, s'alourdit en raison de l'augmentation des rythmes, de l'allongement des horaires et des diminutions de personnel.

Au Parlement fédéral, une majorité se dessine pourtant pour maintenir ces salariées sur le marché du travail jusqu'à 65 ans. Celles qui ont encore un boulot devront trimer une année de plus; celles qui pointent au chômage ou à l'aide sociale resteront sous la pression d'administrations qui les poussent à trouver un emploi à tout prix – alors que les employeurs le leur refusent.

Pour ces travailleuses, l'élévation de l'âge de la retraite ne serait pas une simple « couleuvre à avaler ». Elle aurait des conséquences graves sur leur situation – et souvent leur santé –, ainsi que celle de leur entourage; elle entraînerait une baisse du salaire indirect (la rente de vieillesse) qu'elles touchent à la retraite; elle creuserait encore davantage les inégalités sociales, en touchant plus durement les salariées immigrées et/ou peu qualifiées. En parallèle, elle pousserait le taux de chômage vers le haut. Tout en préparant le terrain pour la prochaine offensive de la droite: les 67 ans pour toutes et tous.

Cette réalité – celle des conditions de travail, de salaire et de vie de millions de milliers de salarié-e-s en Suisse – est au cœur du débat sur le projet « Prévoyance vieillesse 2020 ». D'un point de vue syndical, le refus de combattre une telle dégradation équivaldrait à une capitulation.

GUY ZURKINDEN
RÉDACTEUR